



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Fax : 02 43 02 98 70  
Mél. ceas53@wanadoo.fr  
Site Internet : www.ceas53.org

**CÉAS-point-com**

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

**Contributeurs pour ce numéro :**  
Claude Guioillier, Nathalie Houdayer.

Vendredi 6 juillet 2012

N° 462

## Services à la personne

### Bruxelles hausse le ton... et bientôt la TVA

En France, nous sommes dans une situation assez exceptionnelle où, pour une même activité, les uns (associations et centres communaux d'action sociale) sont exonérés de TVA et les autres (entreprises privées) y sont soumis. Mais à court terme, ce n'est pas là où il y a problème.

Quand la TVA s'applique, le taux est resté à 5,5 % pour l'aide à domicile destinée aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes malades ou aux personnes handicapées. Sur ce point, toujours aucun problème.

Par contre, pour les travaux de jardinage, les cours à domicile, l'assistance informatique et Internet à domicile – autrement dit les autres services à la personne –, la loi de finances rectificative pour 2011 a mis en place un taux intermédiaire de TVA à 7 %. Et là, la Commission européenne n'est pas d'accord. Elle estime que l'application d'un taux réduit à ces services n'est pas compatible avec la législation de l'Union européenne. Elle invite ainsi la France à appliquer un taux de 19,6 % pour ces services.

La France a déjà reçu une mise en demeure très confidentielle. Cette fois-ci, nous sommes au deuxième stade de la procédure d'infraction : c'est un avis motivé... et un communiqué de presse informe le public de l'existence de la procédure. La France dispose de deux mois pour se mettre en conformité. Faute de quoi, la Commission européenne pourrait saisir la Cour de justice de l'Union européenne.



## Démographie

### Les résultats détaillés du recensement 2009 sont disponibles

Accessibles depuis la page d'accueil du site Internet de l'Insee (insee.fr), les résultats détaillés du recensement 2009 sont maintenant disponibles.

Quelques nouveautés, par rapport à 2008 :

- Davantage de données pour les territoires d'au moins 500 000 habitants (profession des individus, informations plus fines sur l'activité économique, sur le pays de naissance, sur la nationalité...).
- Les niveaux « régions », « départements » et « communautés de communes » sont ajoutés dans les bases de tableaux détaillés (données uniquement communales auparavant).

The screenshot shows the INSEE website interface. At the top, there's a search bar and navigation links like 'Mobile', 'Actualités', 'Agendas', etc. The main content area is divided into several sections: 'Recensement de la population' with a sub-section for 'La population légale 2009 de ma commune', 'Actualités' with a sub-section for 'La situation de trésorerie s'est fortement dégradée au premier semestre 2012', and 'Indicateurs clés' with a sub-section for 'Population' showing a growth of +0,6% in the first trimester of 2012. There are also sections for 'Rapports SIRENE' and 'Trouver rapidement'.

